

---

**Conseil Municipal du 08 novembre 2022**  
**Procès-Verbal**

---

**Convocation** : le 29 octobre 2022

Le Conseil Municipal de Burdignin a été convoqué pour **le mardi 08 novembre 2022 à 19h00**

**Ordre du Jour :**

- ✧ Choix entreprise pour travaux « fenêtres » mairie/école
- ✧ Installation miradors dans forêt communale : convention d'occupation précaire
- ✧ Loyers 2023
- ✧ Questions et informations diverses

\*\*\*\*\*

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le mardi 08 novembre 2022, à 19H00, sous la présidence de M. Pierre Chautemps, Maire de Burdignin.

**Etaient présents** : Annie Bel, David Frapsauce, Erick Dupuit, Marianne Carrier, Alexandre Rosay, Mikaël Desalmand, Carole Venant, Katia Dupraz, Hélène Duvillard.

**Absents excusés** : Christine Bilieux, Stéphanie Falcone (donne procuration à Katia Dupraz), Christian Nambride, Philippe Donche (donne procuration à David Frapsauce), J-Philippe Thevenod.

*Hélène Duvillard est nommée secrétaire de séance*

*Le compte rendu de la précédente réunion est approuvé par tous les conseillers présents*

\*\*\*\*\*

✧ **Choix de l'entreprise pour travaux « fenêtres » mairie / école**

La commission travaux a effectué plusieurs devis par des entreprises locales pour le changement des fenêtres du bâtiment Mairie/Ecole.

Le conseil municipal attend les devis définitifs pour choisir.

✧ **Installation de miradors dans la forêt communale : convention d'occupation précaire**

L'association de chasse a sollicité la mairie pour établir des conventions pour la pose de miradors afin de sécuriser les tirs.

Le conseil municipal est favorable à l'unanimité pour la signature de conventions sous les conditions suivantes :

- faire une convention par mirador avec la mairie qui a le droit d'accepter ou de refuser le lieu.
- les conventions ne seront signées qu'après le contrôle du lieu par la mairie.
- 6 conventions pour 6 miradors.

Le conseil municipal refuse avec 8 voix contre et une abstention la convention de mise à disposition de la forêt communale par les chasseurs, d'ailleurs aucun local n'est disponible à ce jour.

Le conseil municipal refuse à l'unanimité la mise à disposition d'un local, la mairie n'en possédant pas actuellement.

#### ❖ Loyers 2023

Le conseil municipal décide de ne pas procéder à l'augmentation des loyers en 2023 vu l'inflation des prix en cette période.

#### ❖ Questions et informations diverses

- \* Le Directeur de l'école de Saly Bambara au Sénégal remercie l'action d'envoi de livres et fournitures scolaires.
- \* Le 27ème bataillon des Chasseurs Alpains passent jeudi 10 novembre 2022 à 15H55 à Burdignin pour faire circuler la flamme du soldat inconnu.
- \* La cérémonie du 11 novembre 2022 se déroulera à Saint André.
- \* Le repas des aînés aura lieu le dimanche 27 novembre 2022 à l'Espérance.

**FIN DE REUNION 20H30**